



HAL
open science

Pétra 2017 – Qasr al-Bint. Une première étude architecturale du “ Bâtiment B ”

Thibaud Fournet

► **To cite this version:**

Thibaud Fournet. Pétra 2017 – Qasr al-Bint. Une première étude architecturale du “ Bâtiment B ”. APOHR; MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE À PÉTRA. 2017, pp.43-61. hal-03936410

HAL Id: hal-03936410

<https://hal.science/hal-03936410v1>

Submitted on 12 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

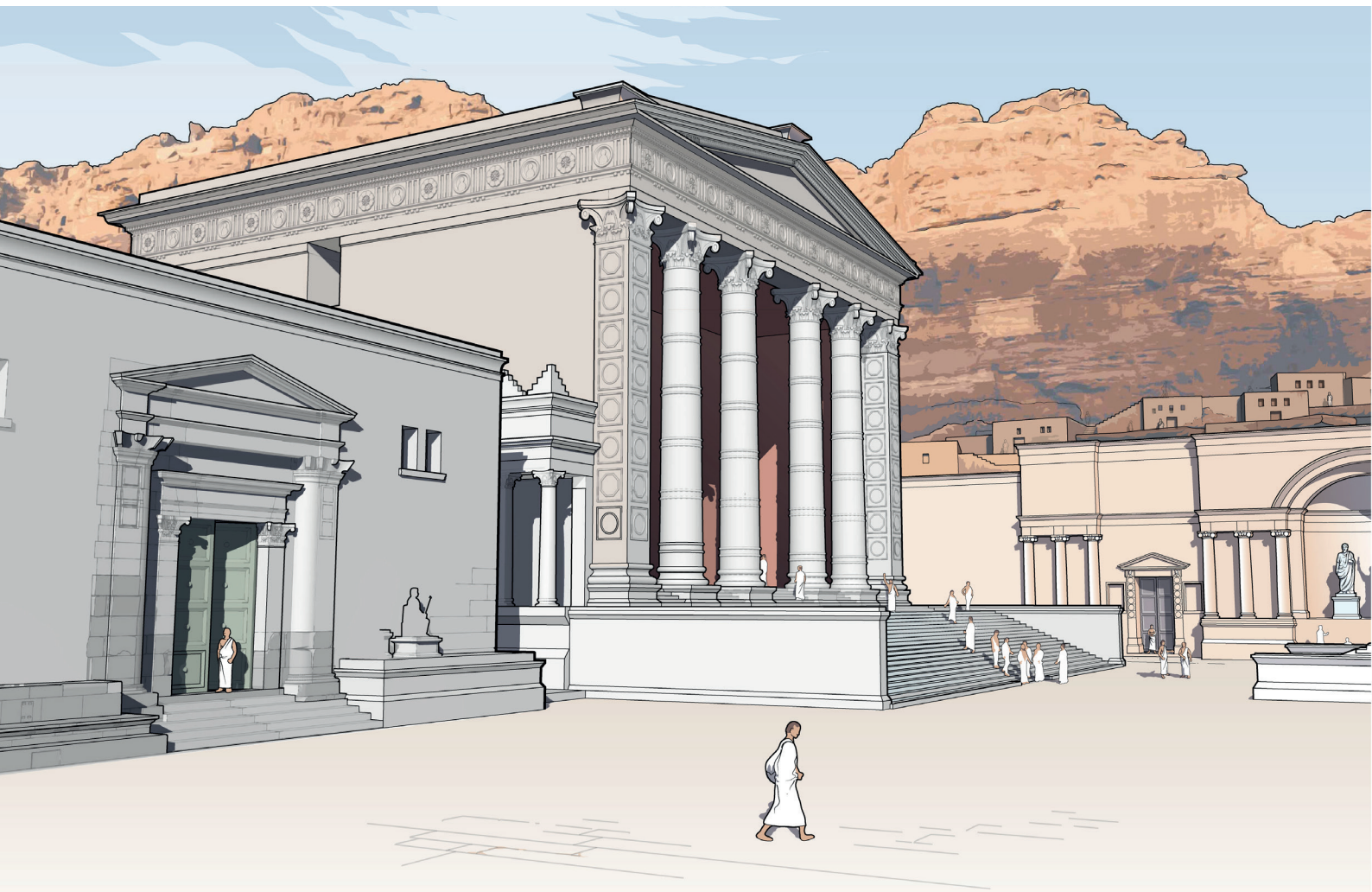
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE

MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE À PÉTRA (JORDANIE)
Rapport des campagnes archéologiques 2016-2017

Édité par Laurent Tholbecq

Avec la collaboration de Soizik Bechetoille-Kaczorowski, Jean Brunet,
Caroline Durand, Thibaud Fournet, Christian Lauwers,
Nicolas Paridaens & François Renel



MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE

MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE À PÉTRA (JORDANIE)
Rapport des campagnes archéologiques 2016-2017

Édité par Laurent Tholbecq

Avec la collaboration de Soizik Bechetoille-Kaczorowski, Jean Brunet,
Caroline Durand, Thibaud Fournet, Christian Lauwers,
Nicolas Paridaens & François Renel

Bruxelles, 2017

Illustration de couverture

Le secteur du Qasr al-Bint à l'époque romaine (Thibaud Fournet, 2017)

Infographie

Nathalie Bloch

CREA-Patrimoine, Université libre de Bruxelles 50 av. Fr. Roosevelt CP 133/01, B – 1050 Bruxelles

Impression

Presses Universitaires de Bruxelles a.s.b.l.

Avenue Paul Héger 42

1000 Bruxelles

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	7
1.1. Le quadriennal 2016-2019 : appuis à la recherche	7
1.2. Les campagnes d'octobre 2016 et de mai 2017	10
1.3. Remerciements	10
1.4. Les équipes de recherche	11
1.5. Financements et partenariats	12
1.6. Publications 2016/2017	12
1.7. Communication	15
1.8. Conservation, restauration et mise en valeur	16
1.9. Formation	17
1.10. Résumé du programme 2016/2017	17
2. RAPPORTS INDIVIDUELS PAR SECTEUR / SITE	19
2.1. Pétra – Qasr al-Bint. La campagne d'octobre 2016 François Renel	19
2.2. Pétra – Qasr al-Bint. Une première étude architecturale du « Bâtiment B » Thibaud Fournet	43
2.3. Pétra – Les bains du Jabal Khubthah : étude architecturale (2016 – 2017) Thibaud Fournet & Nicolas Paridaens	63
3. RESTAURATION	69
3.1. La restauration du monument à exèdre : la façade orientale (octobre 2016) Jean Brunet	69
3.2. Le projet de conservation, restauration et présentation du Qasr al-Bint : la campagne de conservation des escaliers du Qasr (mai 2017) Soizik Bechetoille-Kaczorowski	79
4. ÉTUDES MATÉRIELLES	87
4.1. L'occupation tardive du triclinium BD 290 (« Chapelle d'Obodas », Jabal Numayr, Pétra) Étude du matériel céramique Caroline Durand	87
4.2. Les monnaies des fouilles de la Mission archéologique française à Pétra : rapport de la mission d'étude de mai 2017 Christian Lauwers	97
5. PORTFOLIO À DESTINATION DES GUIDES DE PÉTRA	115
6. CONCLUSIONS	121
Annexe : bibliographie générale de la mission (2012 – 2017)	123

2.2. PÉTRA – QASR AL-BINT. UNE PREMIÈRE ÉTUDE ARCHITECTURALE DU « BÂTIMENT B »

Thibaud Fournet

L'objectif de l'opération menée en oct. 2016 était d'engager le relevé et l'analyse architecturale des vestiges du bâtiment B (**Fig. 1 et 2**), révélés par les fouilles de la mission archéologique française de Pétra (MAFP) directement à l'est du Qasr el-Bint¹. Les quinze jours passés sur le terrain cette année ont permis de relever au 1/25^e quatre grandes élévations centrées sur le « vestibule » (salle 2 de la **Fig. 2**), s'appuyant sur les ortho-photographies préparées lors des précédentes campagnes (M. Belarbi/Inrap), ainsi que d'observer et de dessiner une vingtaine de blocs d'architecture (au 1/5 et au 1/10^e), sur la base (pour la majorité d'entre eux) de projections photogrammétriques (M. Belarbi et S. Delcros).

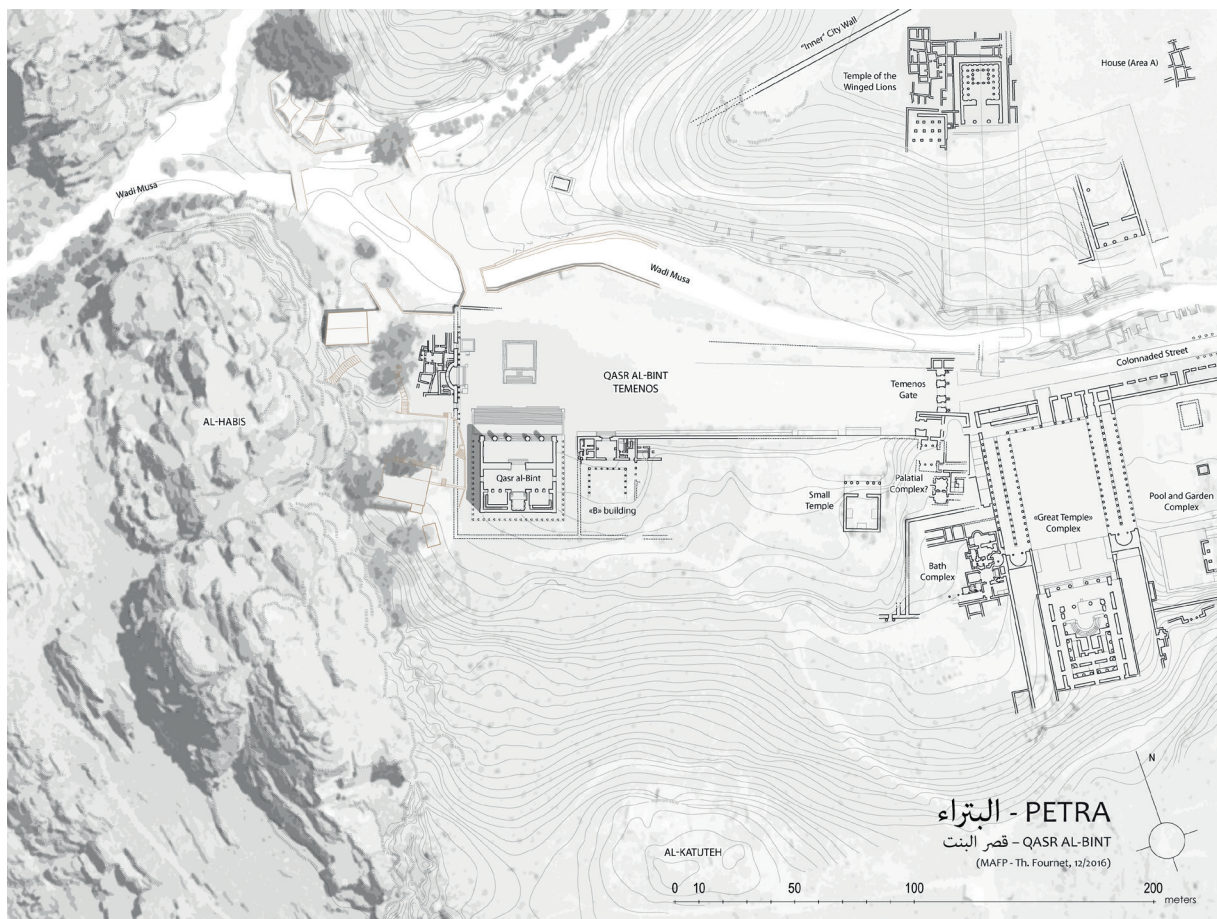


Fig. 1 : Le centre-ville de Pétra, plan d'ensemble du Qasr al-Bint dans son environnement urbain, localisation du bâtiment B (TF/MAFP, d'après R. Saupin (courbes de niveaux), Fr. Renel, Chr. March, L. Borel, F. Larché 2016 et Talal Akasheh, Chrysanthos Kanellopoulos, American Center of Oriental Research – ACOR)

¹ Fouilles menées lors des campagnes de 1999, 2002, 2003, 2012, 2013, 2014, voir les rapports annuels de la MAFP (en particulier le rapport 2012-2013, p. 23-24 pour une historiographie de l'édifice, également appelé « bâtiment de banquets »), et une synthèse des résultats dans Augé *et al.* 2016. Ce monument est cependant connu depuis 1917, suite aux travaux et relevés de Th. Wiegand et W. Bachmann (Bachmann, Watzinger & Wiegand 1921, fig. 50).

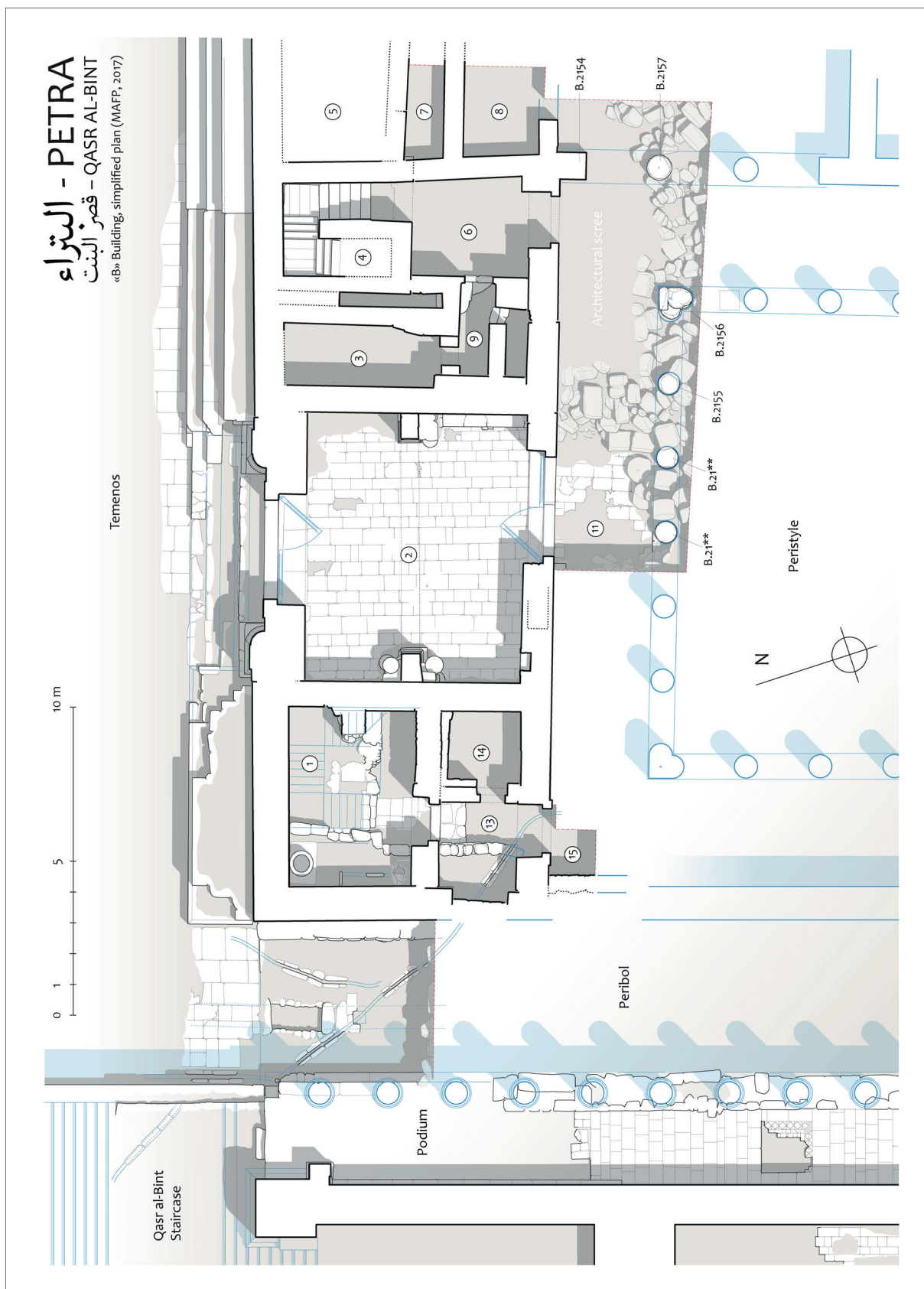


Fig. 2 : plan simplifié du bâtiment B (TF/MAFP d'après Fr. Renel, M. Belarbi/Inrap)

Le bâtiment B a été mis au jour sur env. 350 m² lors des précédentes campagnes, dans un secteur correspondant à son angle nord-ouest. Il se compose, à ce stade des fouilles, d'une cour à portique (partiellement dégagée) et d'un corps de bâtiment nord, dont l'élément principal est un vestibule dallé (2) mettant en relation le téménos du Qasr el-Bint et la cour à portique du bâtiment. Cette pièce se caractérise par la présence, dans ses élévations est, ouest et sud, de nombreux négatifs rectangulaires, certains avec queues d'aronde, correspondant à autant de plaques encastrées (marbre ou métal) disparues, portant sans doute des inscriptions de dédicaces ou d'ex-voto².

L'accès à ce vestibule se faisait depuis le téménos par une large porte (3,15 m de large), flanquée de pilastres et de quarts de colonnes engagées, précédée d'un escalier, dans une composition monumentale. De part et d'autre de cette porte, deux massifs formant banquette et podium, s'appuient sur toute la longueur du bâtiment.

L'analyse des vestiges et des blocs a livré de nombreux résultats, tant pour la restitution architecturale de l'édifice que pour la chronologie relative des constructions. Au-delà des propositions de restitution du portique de la cour et de l'élévation de la porte monumentale sur le téménos, la principale conclusion concerne les deux portes du vestibule (2), qui se sont avérées postérieures à l'état initial de l'édifice. Elles furent visiblement aménagées dans un second temps afin de doter le bâtiment B d'un accès monumental au nord, directement depuis le téménos.

1. Façade nord et vestibule

Le relevé détaillé de la façade nord (**Fig. 3**) a permis de mettre en évidence la nature hétéroclite de sa construction, déjà visible en plan (**Fig. 2**). L'ensemble correspondant à la porte monumentale apparaît ainsi indépendant du reste de l'élévation, ne respectant ni l'appareil du mur en façade, ni son épaisseur³. Cette indépendance est très claire à l'arrière, dans le vestibule, là où les massifs de la porte s'appuient sans chaînage sur les murs de refend est et ouest (coup de sabre). En façade la limite est moins nette, mais certains blocs ont visiblement été retaillés en « L », afin d'insérer les assises de la porte, différentes des assises de la façade initiale. Ces dernières, lorsqu'elles sont visibles (principalement à l'est de la porte, au-dessus de la banquette/podium), s'organisent selon un *opus quadratum* plus ou moins régulier, alternant carreaux et boutisses. La hauteur d'assise, régulière, correspond exactement (dans les limites de l'érosion ou de nos mesures) à une grande coudée égypto-palestinienne de 0,525 cm. Cet appareil homogène se retrouve de part et d'autre de la porte monumentale⁴.

2 A. Hamm nous signale que des fragments de plaques de différents marbres ont été découverts lors de la fouille de cette pièce, dans les couches B 2151, 2152 et 2153. Certains pourraient appartenir à un décor en *opus sectile* mais d'autres fragments peuvent être des vestiges de certaines de ces plaques.

3 Cette indépendance constructive de la porte avait déjà été remarquée (voir le rapport de la MAFP 2013-2014, p. 29), mais n'avait pas été lue comme le résultat d'une chronologie relative.

4 La façade initiale présente, de chaque côté de la porte, surtout à l'est, de profondes lacunes au niveau des joints verticaux, donnant l'impression d'ouvertures étroites. Elles s'expliquent peut-être par des travaux de récupération des crampons, goujons ou queues d'arondes métalliques qui, éventuellement, liaient les blocs entre eux. Elles correspondent

1.a. Restitution de la porte monumentale

Les éléments conservés in situ, ainsi que les nombreux blocs d'architecture découverts à proximité ou lors de la fouille du vestibule, permettent la restitution graphique de la porte monumentale. Elle se compose d'une ouverture centrale (3,15 m) flanquée de pilastres (c. 0,62 m), elle-même encadrée par deux groupes de quarts de colonnes engagées et pilastres (colonne rayon c. 0,45 m, pilastre : 0,80 m), conservés sur 6 assises au-dessus du niveau du seuil (soit 3,15 m), et reposant sur une base attique très érodée. La largeur totale du dispositif est de 7,75 m, de pilastre à pilastre.

Plusieurs éléments des parties hautes de l'ordre monumental extérieur ($\frac{1}{4}$ de colonnes et pilastres) ont été repérés, en particulier trois blocs de son chapiteau de type nabatéen à corne (type 1), et deux blocs de pilastre ornés de panneaux rectangulaires en reliefs (**Fig. 4**, blocs B.01 à B.09). La partie basse du chapiteau, composée de deux blocs (B.02 = demi pilastre, et B.03 = demi pilastre + $\frac{1}{4}$ de colonne), est complète (hauteur 0,35 m), tandis que seule la partie haute correspondant au pilastre a été retrouvée (B.01, hauteur 0,375 m). Elle est dissymétrique : la corne gauche (extérieure) est légèrement plus volumineuse que la corne droite (intérieure), selon une disposition observée ailleurs à Pétra lorsque le pilastre est associé à un quart de colonne engagée (registre haut du Deir, façade 846 à Beidha par exemple⁵). Cette dissymétrie s'explique par la présence d'une seconde corne correspondant au $\frac{1}{4}$ de colonne engagée, située juste à côté de la corne atrophiée (**Fig. 4**, restitution du chapiteau blocs B.01-02-03).

La largeur du pilastre (c. 0,80 m à la base, 0,75 m sous le chapiteau) et la hauteur totale du chapiteau (0,73 m) permettent de restituer, en se basant sur les proportions des exemples similaires cités ci-dessus, un ordre d'une hauteur totale de c. 6,50 m (ratio approximatif de 8,2 : 1)⁶. Le décor de panneaux moulurés (0,42 x 0,43 m) observé sur les deux éléments de pilastre retrouvés (B.04 & B.05) débutait directement sous le chapiteau (le départ du premier panneau est amorcé sur la partie basse des blocs de chapiteau B.02 et B.03). Absent des blocs conservés in situ il ne se poursuivait donc pas sur toute la hauteur, et devait ne comporter que deux ou trois panneaux⁷. Si un décor stuqué a éventuellement pu être appliqué au centre de ces panneaux, il n'a laissé aucune trace.

Un entablement, et sans doute un fronton, devaient compléter cet ordre monumental (voir restitution sur la **Fig. 3**). Aucun élément architectural pouvant leur être attribué de manière certaine n'a cependant été retrouvé à ce stade de l'inventaire.

Un dernier bloc (**Fig. 4**, blocs B.10) trouvé dans les niveaux d'abandon du vestibule⁸ peut, de manière hypothétique, être également associé à la porte monumentale (voir **Fig. 5**, repositionnement des

plus probablement à une érosion due à l'écoulement des eaux de pluie, située au niveau du cheminement principal des ruissellements, là où la façade est la moins bien conservée.

5 Pour un inventaire de ce type de façade voir McKenzie 1990.

6 Sur les proportions des ordres à Pétra voir Kanellopoulos 2004.

7 La présence de panneaux décorés sur la partie haute seulement d'un pilastre trouve de nombreux parallèles, à commencer par celui, voisin, de la porte du téménos du Qasr al-Bint.

8 Voir fig. 10, p. 24 du rapport de la MAFP 2014-2015.

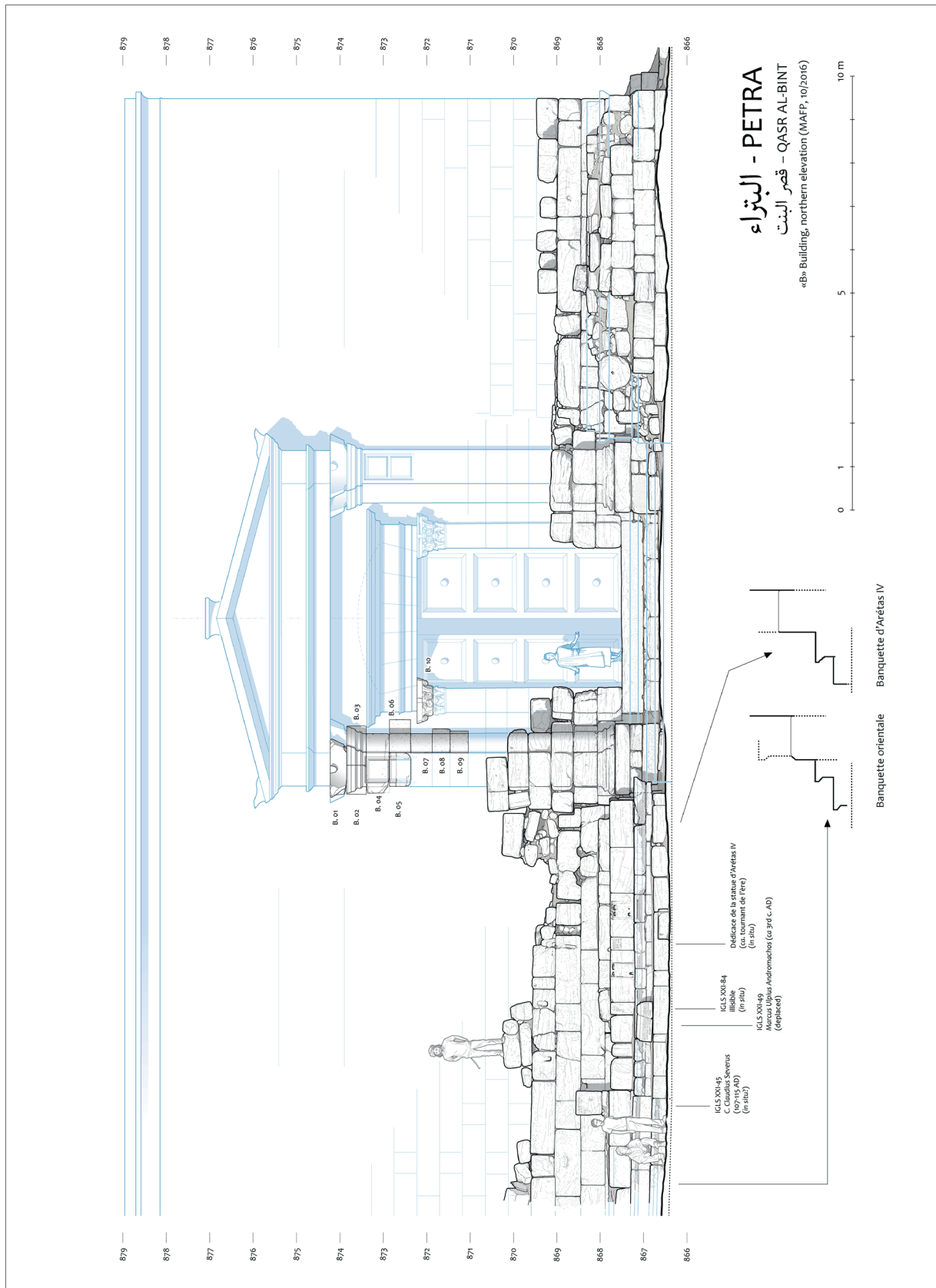


Fig. 3 : élévation nord du bâtiment B, état actuel (noir) et hypothèse de restitution (bleu) (TF/MAFP)

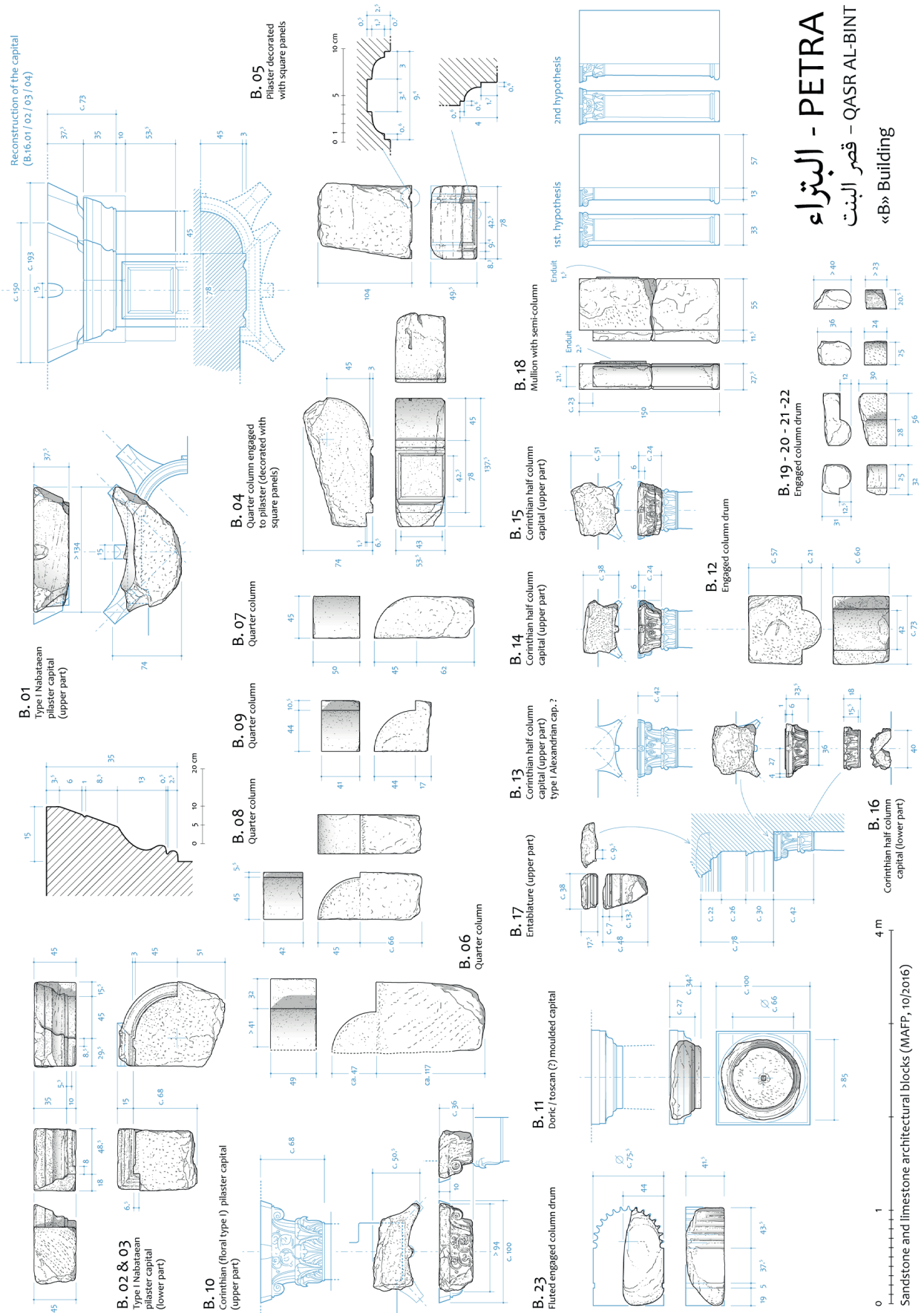


Fig. 4 : catalogue des blocs d'architectures issus du bâtiment B (TF/MAFP, d'après photogrammétrique M. Belarbi et S. Delcros)

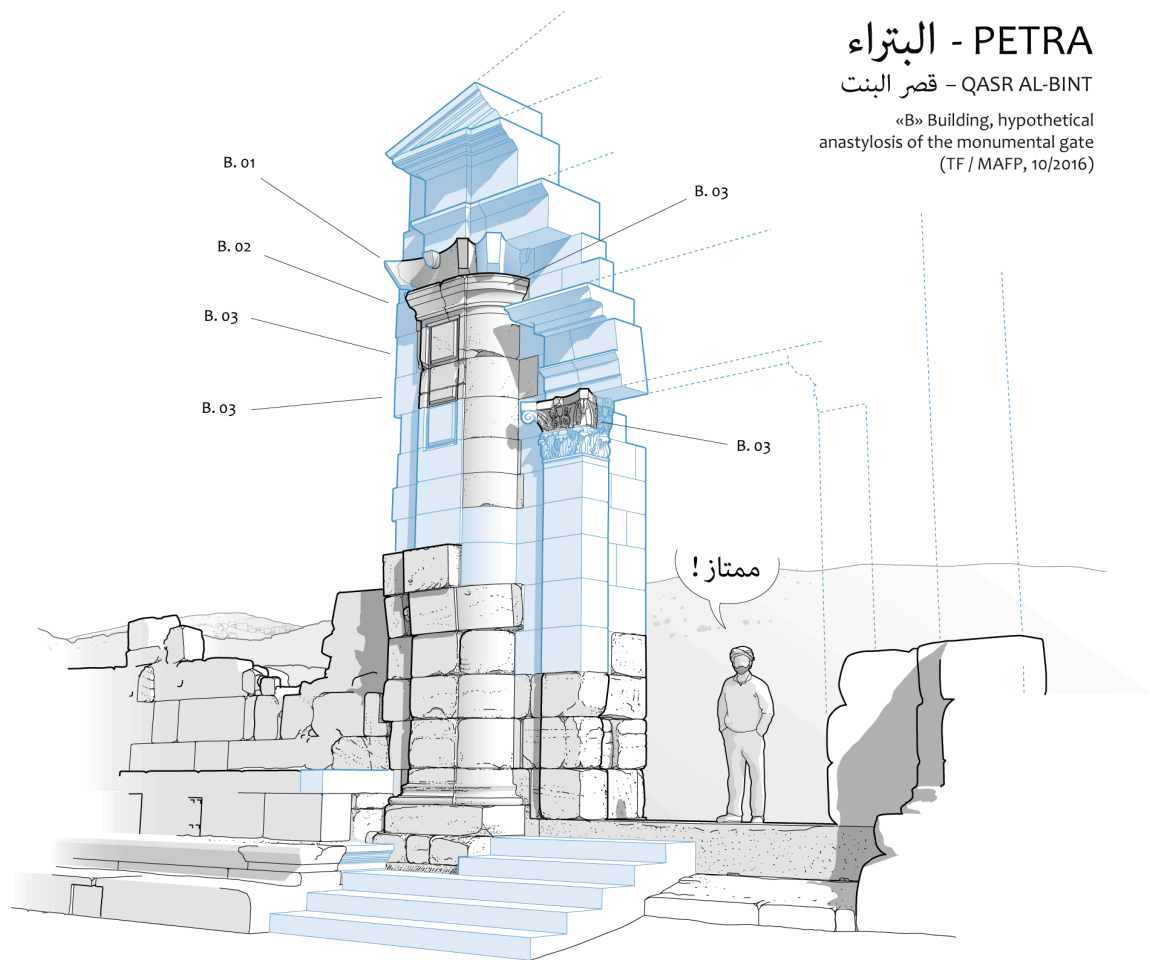


Fig. 5 : hypothèse d'anastylose des blocs issues de la porte monumentale du bâtiment B (TF/MAFP)

blocs). Il s'agit de la partie haute (calathos, volute & abaque) d'un chapiteau de pilastre corinthien à rinceaux, haut de 36 cm. La corbeille manque, mais la largeur du pilastre qui couronnait ce chapiteau peut être estimée à env. 60-65 cm (largeur du coussin conservé sur le lit d'attente). Cette largeur correspond aux pilastres qui flanquent la porte, et l'on est tenté de restituer un ordre encastré, encadrant la porte (voir restitution sur la **Fig. 3**), à la manière de divers autres exemples de façades rupestres de Pétra (citons encore une fois la façade 846 à Beidha, ou celle de la tombe 258). Contrairement à ces exemples cependant la largeur - et la hauteur restituée - de la porte interdisent de restituer un fronton au-dessus de l'entablement qui couronnait cet ordre intérieur. Cette disposition trouve d'autres parallèles, l'édicule rupestre à l'intérieur de la pièce 468, en face du Deir⁹, ou les portes du niveau bas de la « palace tomb » par exemple. Il est possible, voire probable, que cet ordre corinthien ait possédé une base apportée, mise en œuvre en même temps que l'escalier, sur sa dernière marche, aujourd'hui disparue.

9 McKenzie 1990, pl. 112.

Le linteau de la porte, formant entablement, devait consister en une plate-bande clavée, seul moyen, en utilisant le grès de Pétra, de franchir la portée nécessaire (3,15m)¹⁰. Cette plate-bande pouvait être surmontée, comme c'est souvent le cas, d'un arc de décharge, masqué par le décor.

1.b. La banquette aux dédicaces

Une longue banquette/podium est adossée à la façade du bâtiment B, en trois tronçons distincts. A l'ouest de la porte monumentale (à droite sur la façade nord, **Fig. 3**) ce massif, qui réutilise de nombreux blocs d'architecture (moultures, tambours de colonne, etc.) constituait un haut podium, marqué par deux biseaux et un socle (hauteur totale c. 1,95 m, épaisseur c. 2,10 m), destiné sans doute à accueillir des statues honorifiques. À l'est le massif forme également un podium, moins profond, et précédé cette fois de deux banquettes, la seconde décorée d'une moulure rectiligne (listel, cavet, talon). Deux inscriptions ainsi que le négatif de deux autres (plaques de marbre ou de métal encastrées), conservées in-situ sur la première assise du podium (au-dessus des banquettes), indiquent cette fois de manière certaine que le massif était destiné à porter des statues honorifiques. La seule inscription lisible est la dédicace d'une statue d'Arétas IV, datable du tournant de l'ère¹¹.

La chronologie relative du secteur où cette banquette et la porte monumentale se rencontrent, est confuse en l'état actuel des dégagements. La photo 118a de la monographie du Qasr a-Bint¹², prise juste après nettoyage, permet heureusement d'y voir plus clair. Il y apparaît que l'assise portant l'inscription repose sur les banquettes, et que ces dernières forment un tout avec l'escalier d'accès à la porte monumentale. L'ensemble du dispositif (porte et podium) a donc été ajouté à la façade initiale au début du I^{er} s. apr., ou à la toute fin du I^{er} s. av. JC., sous le règne d'Arétas IV.¹³

Plus à l'est (à gauche sur l'élévation nord, **Fig. 3**), un coup de sabre marque un changement de mode constructif de la banquette/podium. P.J. Parr¹⁴ soulignait la différence de mode constructif des deux tronçons : la banquette orientale est mieux bâtie, en blocs d'appareil, avec deux moultures/corniches, tandis que l'occidentale n'a que des parements et un blocage, et une seule moulure, plus complexe. La rupture est également marquée par un léger décalage des alignements (la banquette orientale est placée un peu en avant de l'occidentale). Ajoutons également que les deux gradins inférieurs de la banquette orientale sont inclinés, de manière à suivre la légère déclivité du sol, tandis que le troisième gradin, le podium en lui-même, est horizontal. Il en résulte une hauteur variable

10 Il est possible de trouver des blocs de grès d'une telle portée, à commencer par le seuil de la porte, long de 4,43 m. La résistance du grès à la flexion interdit cependant de l'utiliser sans risque en linteau. L'utilisation de la plate-bande, avec ou sans crossettes, est attestée à Pétra, dans la Qasr al-Bint lui-même (Zayadine, Larché, Dentzer-Feydy, 2003, p. 32), ou dans le « great temple » (Kanellopoulos 2004, p.231),

11 Zayadine, Larché, Dentzer-Feydy, 2003, p. 90-93.

12 Zayadine, Larché, Dentzer-Feydy, 2003, p. 225.

13 La datation de ce tronçon de podium/banquette, et l'antériorité du bâtiment B, ont déjà été établis, par P.J. Parr (1968), puis par F. Zayadine (Zayadine, Larché, Dentzer-Feydy, 2003, p. 90-91, 95-96). La contemporanéité de la porte monumentale du bâtiment B est en revanche une nouveauté.

14 Parr 1968.



Fig. 6 : schéma chronologique de la façade nord du bâtiment B (TF/MAFP)

du podium, plus importante à l'ouest qu'à l'est (où il est à peine plus haut que le second gradin). Il est en outre possible que les gradins aient été ajoutés à un podium initial.

Selon P.J. Parr, la banquette orientale est sans doute antérieure à la banquette occidentale, son argument principal étant le lien de l'une et de l'autre avec le dallage conservé en avant de ces deux massifs : ce dallage, homogène à cet endroit, passe sous la banquette orientale, mais est au contraire interrompu, de manière irrégulière, devant la banquette occidentale. Il y voit l'indice d'une contemporanéité avec la façade et le dallage pour la première, et d'un réaménagement postérieur pour la seconde. On comprend cependant mal ce qui aurait poussé les bâtisseurs de la seconde banquette à briser le dallage plutôt qu'à simplement se poser dessus. La nature même de cette banquette à gradin ne nécessitait en aucun cas de mettre en place de meilleures fondations que celles offertes par le dallage. La découpe surprenante du dallage s'explique sans doute plutôt par l'existence d'un premier aménagement, antérieur à la « banquette d'Arétas IV », et entièrement disparu (bassin ? autre type de podium, plus similaire à celui conservé à l'ouest de la porte ?).

Au final, la chronologie suivante semble s'imposer (**Fig. 6**) :

- I. Construction de la façade du bâtiment B et du dallage du téménos (rouge)
- II. Construction (éventuellement juste après, dans un même projet) du podium oriental, sans gradins, et d'un aménagement (disparu) correspondant à la lacune du dallage (vert).
- III. Insertion de la porte monumentale du vestibule P2, de la banquette/podium d'Arétas IV et du podium est (bleu).
- IV. Ajout, en avant du podium oriental, de deux banquettes à moulures simples (jaune).

1.c. Restitution de l'état initial de la pièce 2 et de sa façade nord

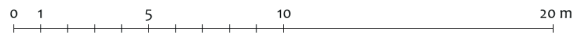
La mise en évidence de la chronologie relative de l'accès nord de la pièce 2 nous a poussé à observer en détail la porte sud de ce vestibule, qui ouvre vers le portique (11 sur la **Fig. 2**) et le péristyle du bâtiment B. L'examen de ses deux montants, est et ouest, révèle là encore une chronologie relative : l'élévation du montant ouest de la porte (**Fig. 7**) est peu soignée, comporte de nombreuses lacunes, et semble indiquer que l'ouverture a été percée dans un mur qui en était initialement dépourvu (les lacunes correspondant au blocage intérieur du mur, normalement invisible). Le montant est, qui lui fait face, est en revanche homogène et bien bâti, mais les décalages d'assises de l'angle sud-est de la pièce indiquent qu'il a été édifié dans un second temps lui aussi. La présence d'un cadre à queue d'aronde appartenant au premier état du mur sud de P2, coupé par l'installation de la porte, vient confirmer cette chronologie relative.

Au final il apparaît donc que le mur sud initial de la salle 2 était sans doute dépourvu d'ouverture, et que la pièce ne pouvait être accessible que par le nord, depuis le téménos. Se pose alors la question de la nature de cette ouverture avant l'installation de la porte monumentale. Un élément de colonne cannelée engagée (bloc B.23 de la **Fig. 4**) a été retrouvé, réemployé dans la maçonnerie de la porte monumentale (montant est). Il peut, de manière très hypothétique, avoir appartenu à

البتراء - PETRA

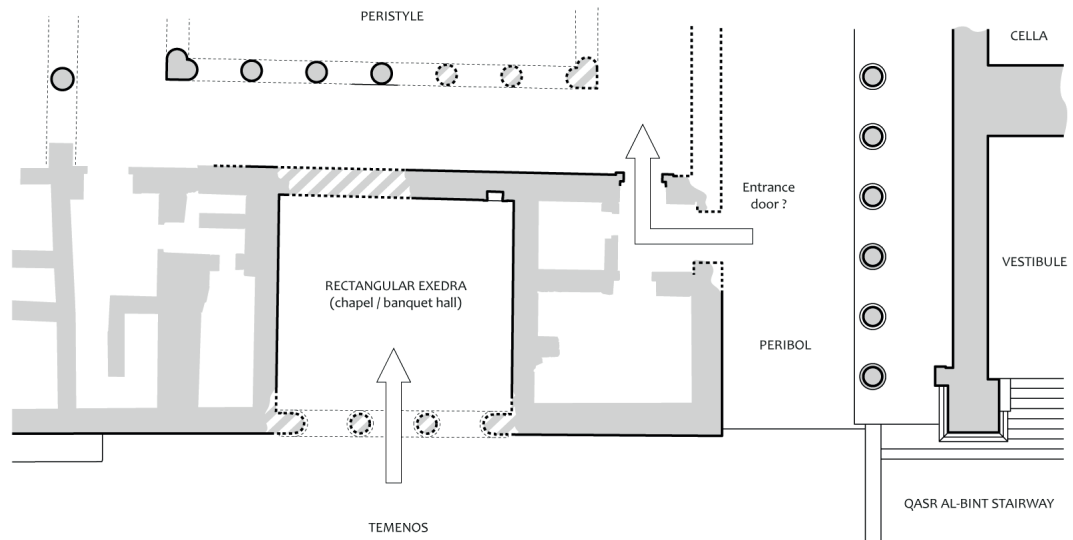
قصر البنت - QASR AL-BINT

«B» Building, chronological sketch
(TF / MAFP, 10/2016)



PHASE I & II

(under the reign of Obodas III ?)



PHASE III & IV

(under the reign of Aretas IV)

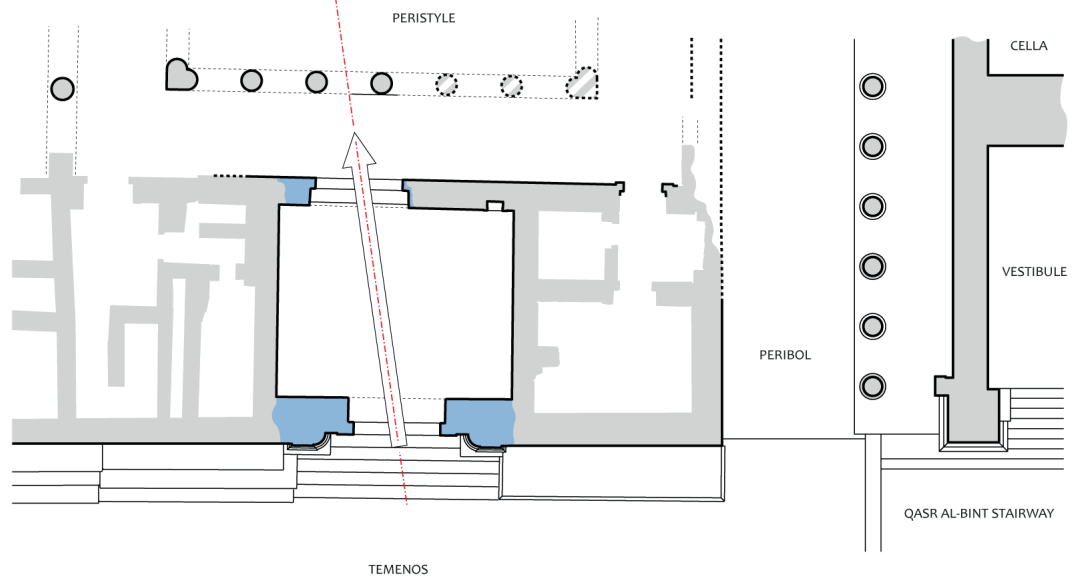


Fig. 8 : schéma chronologique de la salle 2 (TF/MAFP)

ce premier dispositif d'ouverture de la pièce 2 sur le téménos, et avoir été directement réemployé dans la nouvelle porte après son démontage. Ses dimensions (diamètre approximatif de 75,5 cm) permettent d'imaginer une triple baie composée de deux demi-colonnes engagées et de deux colonnes libres (**Fig. 8**). Ce type d'entrée n'est pas sans rappeler celles des tricliniums rupestres comme «tombeau jardin» BD 244 ou BD 847 (à Bayda) qui ont pu être interprétés comme des édifices privés. L'installation de la porte monumentale a entièrement masqué d'éventuels vestiges de ce dispositif. Il est uniquement possible de dire, en raison des coups de sabre visibles dans les angles NE et NW de la salle 2, que la façade nord initiale était moins épaisse que celle de la nouvelle porte, ce qui est compatible avec le dispositif de portique à colonnes cannelées que nous proposons.

Le dallage mis au jour dans la pièce 2 est quant à lui parfaitement homogène, et fut certainement installé lors de la transformation de la salle en vestibule. Il vient buter sur le seuil de la porte sud, encastré dans la maçonnerie en même temps qu'était percée l'ouverture, et s'interrompt, au nord, le long des deux montants et du seuil de la porte monumentale. Assez logiquement le niveau de circulation de ce dallage est le même que celui du dallage du portique 11, avec lequel il communiquait. Il se situe en revanche env. 85 cm au-dessus du sol du téménos, ce qui a nécessité l'installation, en avant de la porte monumentale, d'un escalier de 5 marches (plus le seuil). Rien ne permet de savoir, sans démontage du dallage ou de l'escalier de cette seconde phase, quel était initialement le niveau de circulation dans la pièce 2, quels étaient ses éventuels aménagements (banquettes ?) ou la nature de son seuil/stylobate. Ce dernier cependant ne devait pas être beaucoup plus haut qu'une marche ou deux au-dessus du niveau du téménos.

La pièce 2 dans son état initial, quelle qu'ait été la nature exacte de son ouverture sur le téménos et son niveau de circulation, s'apparente donc non pas à un vestibule, mais plutôt à une exèdre carrée, ouverte uniquement sur le téménos. La présence, en négatif, des nombreuses plaques votives encastrées sur les quatre élévations intérieures s'explique mieux dans cette disposition, celle d'une exèdre liée au téménos (chapelle, triclinium/salle de banquet ?), plutôt que dans celle du vestibule d'entrée qu'elle prendra par la suite.

Cette conclusion importante a pour autre conséquence la nécessité de situer ailleurs l'accès initial au bâtiment B. La fouille de la partie ouest du bâtiment (pièces 13 et 15 de la **Fig. 2**), encore partielle, permet peut-être de répondre à cette nécessité. Les nombreuses transformations menées lors des dernières occupations du bâtiment aux époques romaine et byzantine ont compliqué la lecture de l'état initial dans ce secteur, mais il semble que le mur ouest du bâtiment B ait été percé d'au moins un passage reliant le portique de la cour au péribole du temple, via la petite pièce 13¹⁵. La position, discrète, et les faibles dimensions de cette éventuelle porte semblent donner au bâtiment B un caractère relativement privé : sa fonction devait être intimement liée à la vie du sanctuaire, sans pour autant qu'il ait été accessible à la majorité des fidèles. Statut et fonction qui

15 Les vestiges de part et d'autre d'une d'adduction d'eau semble confirmer la présence de cette ouverture dans le mur ouest du bâtiment. Ce secteur fera l'objet, lors de la prochaine mission, d'un relevé et d'une analyse détaillés. Lors de la fouille de cet espace des vestiges d'un décors stucqué et peint (fragments de base et chapiteaux moulurés) ont été découverts dans les couches B 21111 et B2113 (information A. Hamm).

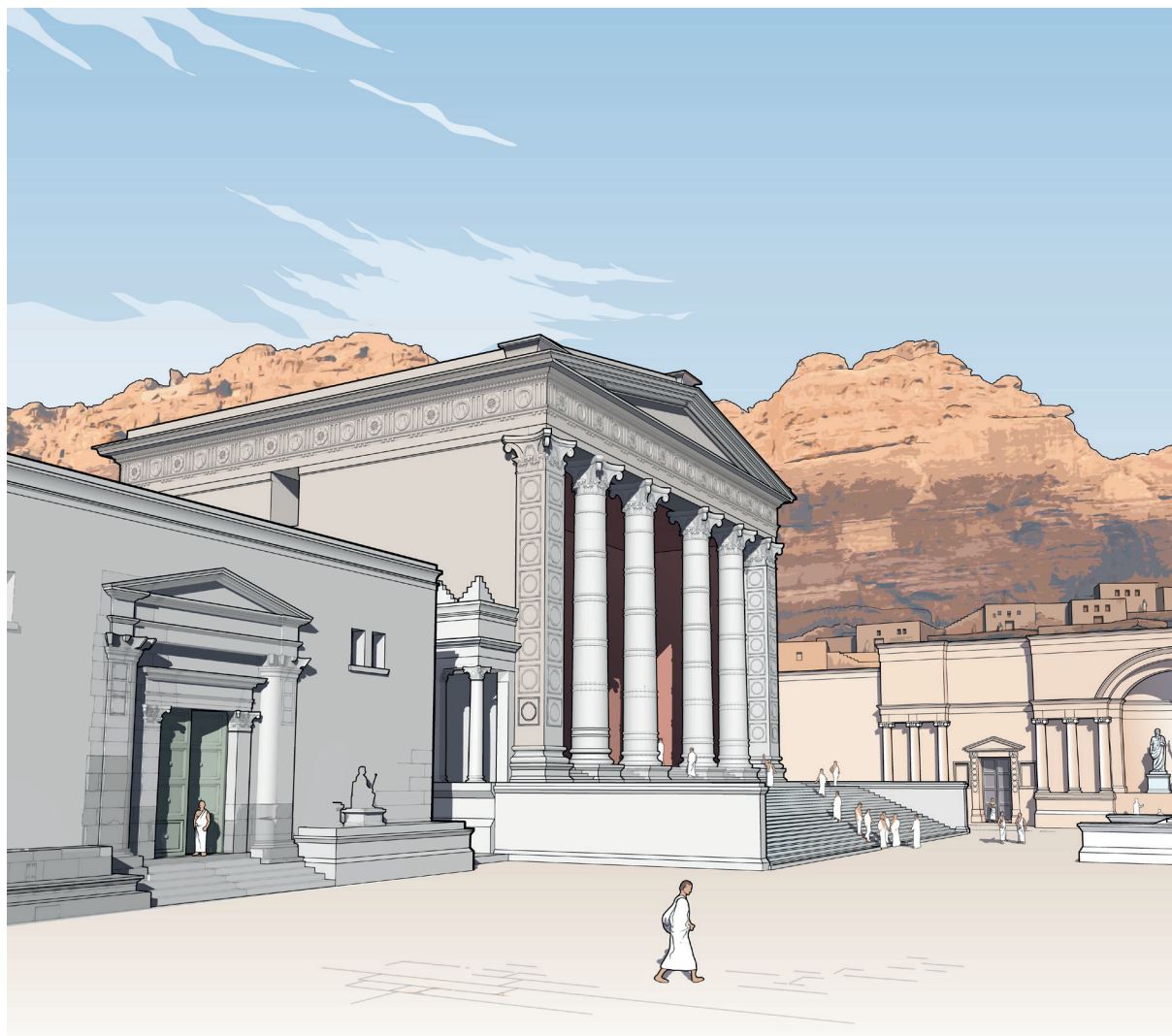


Fig. 9 : restitution de l'angle sud-ouest du téménos du Qasr al-Bint au début de l'époque romaine, depuis le nord-est (hypothèse de restitution, TF/MAFP)

évoluent certainement lorsque son accès, désormais tourné vers le téménos, devient monumental (**Fig. 9**). Une autre hypothèse, que l'on ne peut écarter à ce stade, serait de situer l'accès principal du bâtiment B au sud, depuis la rue que l'on est tenté de restituer au sud du temple. Le bâtiment B serait alors, à l'exception de l'exèdre (2), entièrement indépendant du sanctuaire.

Quoi qu'il en soit le changement d'accès au péristyle, qui intervient à une date semble-t-il précoce (sous le règne d'Arétas IV à en croire l'inscription de la banquette), est sans doute à mettre en relation avec les modifications majeures observées lors de la fouille des salles 13 et 14, elles aussi très précoces. Le bâtiment dans son ensemble a donc, peu de temps après sa construction (actuellement placée par la fouille dans le dernier tiers du I^{er} s. av. JC, au cours du règne d'Obodas III ou au début de celui d'Arétas IV)¹⁶, subi un changement de fonction et d'organisation radical.

Évoquons enfin, avant de nous intéresser à la cour en elle-même, les derniers vestiges du vestibule non

¹⁶ Rapport de la MAFP 2013-2014, p. 54.

encore décrits dans le détail : Le dessin des trois élévations intérieures a permis un inventaire des négatifs des plaques qui y étaient encastrées. Sur la hauteur des assises conservées le mur ouest en possédait 5, l'est 4 et la sud 3 (et sans doute d'autres dans la partie détruite par l'ouverture de la porte sud). Elles sont situées à partir de c. 1,75 m du dallage actuel, et principalement dans la partie sud de la pièce. Certaines possédaient des queues d'aronde, visibles en négatif. Elles étaient fixées par des crochets de bronze, dont certains sont encore conservés dans leurs mortaises. Un dispositif de tenons-mortaises (protubérances au dos des plaques) y était parfois associé, et semble indiquer des plaques de marbre plutôt que de métal.

L'élévation intérieure sud comporte, à proximité de l'angle sud-ouest, une petite niche (larg. 55 cm, prof. 32 cm, haut. > 1,12 cm), encadrée par deux pilastres (larges de 16 cm, base à talon & bandeau de 10 cm de haut), très soigneusement bâtie. Elle appartient, tout comme les encastremets de plaques votives, aux installations du premier état, lorsque le vestibule était une exèdre. Sa fonction, sans doute rituelle dans un tel contexte, ne peut être précisée, pas plus que nous n'expliquons sa position, si proche de l'angle. L'ouverture de la porte de communication avec la cour, lors de la phase 2, a pu entraîner la destruction d'autres aménagement du même type, mais la présence, dans l'angle sud-est, de vestige d'un encastrement de plaque à queue d'aronde interdit de restituer une niche symétrique à celle de l'angle sud-ouest.

L'examen de la porte sud du vestibule apporte d'autres informations : la partie basse du seuil possède à chaque extrémité de larges mortaises (24 x 36 cm à l'ouest et 23 x 20 cm à l'est), destinées à l'encastrement des crapaudines (sans doute métalliques), attestant de la présence de deux vantaux (d'une largeur restituable de c. 1,75 m). Les ébrasements possèdent en outre des traces régulières horizontales et verticales en creux (3,5 à 4,5 cm de profondeur), creusées afin d'améliorer le débattement, rendu supérieur à 90° par ce dispositif. Ces négatifs permettent de restituer en partie le principe constructif des vantaux, composés de panneaux, de montants et de traverses. Plusieurs mortaises sont également visibles, dans la partie haute du seuil (au sud), et sur les deux jambages. Elles indiquent l'existence d'un dispositif (barre et verrous) de fermeture extérieur (depuis le portique 11).

Deux piédroits enfin, adossés aux élévations intérieures est et ouest de la salle 2, attestent d'une dernière phase constructive, postérieure à la transformation de la pièce en vestibule. Situés approximativement au milieu des deux parois, elles remploient des blocs moulurés, dont un bloc inscrit¹⁷, et devaient porter un arc destiné à réduire de moitié la portée des poutres du plancher de l'étage. Aux deux piédroits sont adossés des tambours de colonne en remploi, dont la fonction est obscure. Un banc remployant des supports à pattes de lion est par ailleurs adossé à la paroi au sud du piédroit oriental.

17 « Il présente une base moulurée, sur laquelle est incise le mot ANTONEINIANHΣ, entre deux feuilles de lierre en forme de cœur (*hederæ*) (...). La forme « *Antoneinines* » est le génitif féminin d'Antoniniana, titre donné à la ville par Elagabale et cela jusqu'au vi^e siècle (*papyri* de Petra). Une étude plus précise de la graphie devrait permettre de préciser sa signification. » (Fr. Renel, rapport de la MAFP 2014-2015, p. 22).

Ce réaménagement peut correspondre, à titre d'hypothèse, à une réoccupation de l'édifice à l'époque byzantine, après l'abandon et la destruction partiels mis en évidence par la fouille et datés de l'époque romaine.

2. Les portiques de la cour

Les structures conservées in situ et les blocs d'architecture retrouvés en position de chute mis au jour au sud du vestibule lors des campagnes précédentes permettent de proposer la restitution de principe d'un péristyle à deux niveaux. Cinq colonnes encore en place ont à ce stade de la fouille été dégagées. Les trois premières, à l'ouest, sont identiques. D'un diamètre d'env. 0,75 m (en tenant compte de l'épais enduit lissé qui les recouvrait), elles sont alignées et espacées régulièrement de c. 1,65 m (entraxe de 2,40 m). Un quatrième support, plus à l'est (B2156), très érodée sur les deux assises dégagées, est constitué d'un pilier carré et de deux demi-colonnes, format un support cordiforme correspondant à l'angle du portique, avec l'amorce d'un retour vers le sud. L'entraxe, si l'on restitue la demi-colonne ouest, correspond parfaitement aux 2,40 m observés plus à l'ouest.

Cette disposition du portique nord nous incite à restituer, plus à l'ouest (**Fig. 2**), deux autres colonnes et une dernière colonne d'angle cordiforme, l'aile ouest du bâtiment se limitant alors à un simple portique. La porte sud de la salle 13 est ainsi située exactement dans l'axe de ce portique nord-sud, dans une disposition comparable à celle de la porte sud de la salle 6, à l'est. Le plan du portique, et le rythme de ses colonnes, permet peut-être d'expliquer la position surprenante de la porte du vestibule : si cette dernière avait été percée au centre du mur sud du vestibule, dans l'axe de la porte monumentale nord, une colonne se serait retrouvée dans l'axe du passage. En la décalant vers l'est, l'axe visuel formé par les deux portes du vestibule aboutissait exactement au centre d'un entrecolonnement (**Fig. 8**), vers – peut-être – un élément important situé dans la cour, plus au sud (autel, édicule, bassin ?).

L'étude menée par J. Dentzer-Feydy sur les éléments d'architecture de ce secteur permettait une première restitution de principe du portique nord¹⁸ : les colonnes reposent directement sur le stylobate, sans base, et un bloc de chapiteau dorique ou toscan (B.11 sur la **Fig. 4**, diamètre bas de 0,65 m), retrouvé au pied d'un des tambours en place, peut leur être associé. La hauteur de l'ordre, en le comparant à d'autres exemples de Pétra, avait été estimée à 5,60m (ratio de 7,5 :1)¹⁹.

Les comparaisons pourtant ne sont pas nombreuses. L'exemple le plus proche (profil des chapiteaux, absence de base) est sans doute celui des portiques latéraux de la cour du « tombeau à l'urne ». Des mesures complémentaires s'imposent, mais on observe que les proportions de ce portique suivent

18 Voir le rapport de la MAFP 2014-2015, p. 27-29.

19 La hauteur irrégulière des éléments de fût retrouvés en position de chute (64, 57, 48, 40 et 29 cm) ne nous aident pas à restituer cette hauteur de colonne. Les deux éléments mesurables conservés *in situ* sur le stylobate mesurent 68 cm (1^{er}e assise) et 63 cm (2^ee assise). La hauteur des éléments de ces colonnes est sans doute dégressive, les tambours les moins lourds étant logiquement situés en partie haute.

un ratio entre colonnement/diamètre comparable au nôtre (2,4 :1 vs 2,2 :1). En utilisant son ratio hauteur/diamètre (6,3:1), nous obtenons pour l'ordre du bâtiment B une hauteur de colonne de 4,75 m (voir **Fig. 7**), très inférieure aux 5,60 m précédemment proposés, et mieux compatible avec la hauteur restituable du plancher de l'étage du vestibule. Ces colonnes, peu élancées, illustrent une tendance observée ailleurs à Pétra, dont les ordres architecturaux apparaissent souvent plus massifs que ceux des bâtiments romains habituels²⁰. De nombreux blocs ont été retrouvés dans l'ébouli du portique, et correspondent probablement aux parties hautes du péristyle. J. Dentzer-Feydy a ainsi repéré deux blocs de meneaux à colonnette engagée (B.18 sur la **Fig. 4**), qu'elle replace à l'étage du portique, dans une disposition courante dans l'architecture palatiale gréco-romaine. Les colonnettes, d'un diamètre de c. 0,25 m (si l'on restitue l'épais enduit peint qui le recouvre encore ponctuellement), étaient couronnées d'un demi-chapiteau encastré, aujourd'hui disparu²¹. Une base stuquée devait compléter cet ordre miniature, haut d'1,50 m. A également été retrouvée une série de trois demi-chapiteaux corinthiens engagés (**fig. 4** : calathos B.13, B.14 et B.15, corbeille B.16), ainsi que deux éléments de demi-colonnes engagées, d'un diamètre de 42 cm (réduit à 40 cm au niveau des chapiteaux). L'épaisseur de l'élément de demi-colonne le mieux conservé (B.12) nous donne l'épaisseur du mur auquel il appartenait, 57 cm. Cette épaisseur correspond sensiblement à celle du mur écran des meneaux à colonnettes, ce qui nous incite à proposer de restituer, à l'étage du portique dorique, une galerie composée d'un ordre principal corinthien, situé à l'aplomb de l'ordre dorique du rez-de-chaussée, dont les entrecolonnements étaient constitués d'un mur écran percé de trois baies séparées par nos meneaux à colonnette. Un élément d'entablement (B.17) appartient éventuellement à cet étage (voir cette hypothèse de restitution **Fig. 7**)²². Les colonnettes étant saillantes par rapport à l'épaisseur du mur écran, il est nécessaire, dans l'hypothèse d'une telle disposition, de restituer sous leurs bases, au niveau de l'allège, un dispositif de type pilastre/piédestal.

Cette disposition, qui articule à l'étage un registre composé de deux ordres encastrés, trouve des parallèles, en particulier dans l'*oecus* du « hall dionysiaque » découvert à Beidha²³, lui-même comparé au « palazzo delle colone » de Ptolemais. Une telle restitution reste hautement hypothétique, tout comme celle du bâtiment palatial de Beidha (les auteurs proposent plusieurs variantes). Elle n'explique d'ailleurs pas la présence, dans l'ébouli toujours, de nombreux blocs de colonnettes engagées (B.19-20-21-22 de la **Fig. 4**), qui devraient eux aussi trouver leur place dans la restitution du péristyle. Les variations de diamètre (compris entre 21 et 28 cm) et la nature grossière de leurs

20 Kanellopoulos 2004, p. 233.

21 On ne connaît que la hauteur de la réserve (env. 15 cm) qui recevait ces chapiteaux. Il est possible qu'ils aient été d'un modèle corinthien en deux parties, la réserve ne correspondant qu'à la partie haute (calathos), tandis que la corbeille était réalisée en stuc. Les proportions de la colonnette qui en résulte sont cependant peu crédibles (voir **Fig. 4**, B.18, hypothèse 2). Il s'agissait plus probablement d'un chapiteau compact, à corne ou semi-corinthien, avec corbeille réduite ou inexistante (voir **Fig. 4**, B.18, hypothèse 1).

22 Dans cette restitution la hauteur de l'ordre corinthien de l'étage a été estimée à 3,50m, sur la base des dimensions des chapiteaux et du diamètre de la demi-colonne, qui ramenées aux proportions des ordres corinthiens du Qasr al-Bint et de la Khazneh donnent une hauteur totale comprise entre 3.40 et 3.70 m.

23 Bikai, Kanellopoulos 2008, en particulier fig. 12, p. 478.

parements indiquent qu'elles étaient sans doute recouvertes d'un épais enduit. Ces colonnettes engagées peuvent éventuellement correspondre à un ordre décoratif plaqué sur le mur de fond du portique, à l'étage, répondant au rythme donné par les baies à meneaux. On comprend cependant mal, dans cette hypothèse, que les meneaux des baies n'aient comporté une colonnette qu'en façade, et pas également vers l'intérieur de la galerie. Une autre possibilité serait que certaines travées de la galerie supérieure aient été aveugles, et que les baies aient été à cet endroit remplacées par un mur écran rythmé par ces demi-colonnettes. La suite de l'étude nous permettra peut-être de préciser et de consolider les hypothèses actuelles.

Plus à l'est une autre colonne in situ (B2157), d'un diamètre plus important que celui de l'ordre dorique (0.85 m), a été mise au jour en 2014, hors de l'alignement du portique du péristyle. Elle peut être mise en rapport avec le pilier (B2154, 0,85 m NS x 0,89 m EW), engagé dans la façade nord de la cour. Elle formerait avec lui le départ d'un autre portique, orienté nord-sud, ou d'une ouverture de type exèdre (voir une restitution possible d'une telle ouverture à deux colonnes sur le plan **Fig. 2**).

La partie basse (corbeille) d'un chapiteau de pilastre corinthien de belle facture²⁴, ainsi que plusieurs fragments plus petits de rinceaux, ont été retrouvés dans le même secteur. Ils ont été assez logiquement, lors de leur découverte, attribués au pilier engagé B2154 et à la colonne B2517. Cette hypothèse d'un portique corinthien cependant implique, vu le diamètre de la colonne (c. 85 cm) et les proportions d'un tel ordre (probablement similaires à celles des colonnes du Qasr al-Bint, c. 8,2:1), une hauteur totale de colonne d'environ 7,00 m. Cette restitution, confrontée à celle de l'ordre dorique voisin (hauteur de colonne restituée : 4,75 m) pose le problème de la jonction en partie haute de ces deux portiques, le premier ayant un entablement situé environ 2,15 m plus haut que le second. Restituer un portique dorique plutôt que corinthien, ou tout du moins un ordre d'une hauteur comparable à celle du portique dorique voisin, résoudrait ce problème.

D'autres observations semblent également aller à l'encontre de l'hypothèse d'un portique corinthien : l'élément de chapiteau conservé appartenait à un pilier dont le retour (63 cm) est traité en pilastre saillant de 3 cm, tandis que le massif B2157, au sommet duquel l'on était tenté de le restituer, est dépourvu d'un tel pilastre sur sa face ouest. Par ailleurs, et plus radicalement, la largeur du chapiteau au niveau de l'astragale (63 cm), qui a priori correspond approximativement au diamètre haut de l'ordre auquel il appartient, ne peut pas avoir fonctionné avec la colonne B2157, ou le pilier B257, beaucoup trop larges (respectivement c. 85 cm et 89 cm), même si l'on tient compte de la réduction du diamètre entre la base et le chapiteau²⁵.

Il faut donc trouver un autre emplacement d'origine à cet ordre corinthien... Ses dimensions

24 « Il faut surtout signaler la qualité exceptionnelle de la sculpture architecturale de ces chapiteaux corinthiens, qui sont incontestablement comparables à ceux de la Khazné, du temple aux Lions ailés et aux chapiteaux de pilastres d'angle du Qasr al-Bint » : rapport de la MAFP 2014-2015, p. 28-29, et fig. 15.

25 La hauteur de la corbeille, 32 cm avec astragale, permet en outre d'estimer la hauteur totale du chapiteau à environ 65 cm, hauteur qui, dans ce type de colonne, correspond habituellement au diamètre à la base. Là encore la même conclusion semble s'imposer, ce chapiteau ne peut pas être associé au portique est.

restituées (diamètre à la base 65 cm, hauteur totale 5,30 m), bien que très approximatives, ne correspondent pour l'instant à aucun élément de colonne en place ou en chute. Les seuls autres éléments corinthiens appartiennent à l'étage du portique mis en évidence plus à l'ouest, d'échelle plus réduite (diamètre à la base 43 cm, hauteur totale c. 3,50 m). Si lui aussi appartenait à l'étage, faute d'hypothèse plus convaincante, cela impliquerait à l'est un dispositif très différent et beaucoup plus monumental que celui restitué à l'ouest. Rien ne permet à ce stade de l'assurer, mais l'idée de restituer à l'est de la cour une composition monumentale apporterait une explication scénographique supplémentaire à l'orientation surprenante de l'axe par lequel la cour était abordée après que la porte sud du vestibule ait été percée.

L'examen détaillé des autres éléments architecturaux non encore dessinés permettra peut-être de mieux comprendre ce secteur du péristyle, dont l'étude a pour l'instant principalement démontré qu'il était bien plus complexe que nous ne nous y attendions, et que les hypothèses de restitutions proposées ne peuvent, à ce stade, n'être que bien fragiles.

Bibliographie

AUGÉ *et al.* 2016

Augé Chr., Borel L., Dentzer-Feydy J., March Chr., Renel Fr., Tholbecq L., « Pétra – Le sanctuaire du Qasr al-Bint et ses abords : un état des lieux des travaux de la mission archéologique française à Pétra, Jordanie (1999-2013) », *Syria* 93, 2016, p. 255-310.

BACHMANN, WATZINGER & WIEGANG 1921

Bachmann W., Watzinger C., Wiegand Th., *Petra. Wissenschaftliche Veröffentlichungen des Deutsch-Türkischen Denkmalschutz-Kommandos*, Heft 3, Berlin – Leipzig, 1921.

BIKAI, KANELLOPOULOS 2008

Bikai P. M., Kanellopoulos Chr., Saunders Sh. L., « Beidha in Jordan: A Dionysian Hall in a Nabataean Landscape », *American Journal of Archaeology*, 112/3, p. 465-507.

McKENZIE 1990

McKenzie J.S., *The Architecture of Petra*, Oxford, 1990.

PARR 1968

Parr P.J., « Découvertes récentes au sanctuaire du Qasr à Pétra. I. Compte rendu de dernières fouilles », *Syria* 45, 1968. p. 1-24.

KANELLOPOULOS 2004

Kanellopoulos Chr., « The Temples of Petra: An Architectural Analysis », *AA* 2004/1, p. 221-240.

ZAYADINE, LARCHÉ, DENTZER-FEYDY, 2003

Zayadine F., Larché Fr., Dentzer-Feydy J., *Le Qasr al-Bint de Pétra. L'architecture, le décor, la chronologie et les dieux*, Paris, 2003.